



Les organisations syndicales
CGT CFDT CFTC CNSF FO et Fat Unsa

Monsieur Gauthey
Directeur Général Sanef

Objet : Instances Représentatives du Personnel

Monsieur le Directeur Général,

Les négociations annuelles obligatoires se sont soldées cette année par un échec retentissant.

Les revendications salariales de l'intersyndicale responsable n'étaient ni démesurées, ni déraisonnables au vu des performances de l'entreprise. Malgré le réalisme de celles-ci, vous avez préféré mettre un terme prématuré aux négociations en optant pour une application unilatérale en termes d'augmentation salariale.

Nous tenons à préciser que cette fin de non-recevoir n'est aucunement le fait des Organisations Syndicales mais bien de votre entière responsabilité.

Un tel acte extrême est aussi malheureusement une première dans notre groupe qui n'avait jamais connu telle mesure même lors des négociations en SEMCA.

Nul ne peut donc se vanter d'un quelconque dialogue social en optant pour un procès verbal de désaccord au terme de 3 réunions de négociation.

Face à ce manque de discussions synonyme de mépris envers les instances représentatives du personnel, l'intersyndicale responsable vous informe qu'à compter de ce jour, et jusqu'à la reprise d'une véritable négociation salariale, tous les élus la composant boycotteront l'ensemble des réunions Comité d'Établissement, Comité Central d'Entreprise, Délégués du Personnel, CHS-CT, Commissions diverses et Négociations Délégués Syndicaux Centraux en cours dans notre entreprise.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la CGT
M.HAMON

Pour la CFDT
M.MOULLARD

Pour la CFTC
M.MINET

Pour la CNSF
M.JAMART

Pour FO
M.CHELLÉ

Pour la FAT Unsa
M.MONÉ